

PROCÉDURE DE GESTION DES MAISONNETTES 5 au 7 décembre 2025



LA VILLE S'ENGAGE À FOURNIR L'ÉQUIPEMENT SUIVANT :

- Emplacement sur le site;
- Deux (2) chaises;
- Éclairage intérieur;
- Proximité à l'eau potable;
- Proximité à l'eau chaude;
- Accès à deux (2) circuits électriques de 15 ampères;
- Extincteur.

LES EXPOSANTS RETENUS S'ENGAGENT À FOURNIR L'ÉQUIPEMENT SUIVANT :

- Équipement de restauration (si nécessaire);
- Affichage (liste de prix);
- Décoration extérieure et intérieure de la maisonnette selon le thème de l'événement.

NOTE

- Il est possible que le Service de sécurité incendie procède à l'inspection de tous les kiosques avant l'ouverture du Marché de Noël le vendredi 5 décembre, à 16 h.
- Aucun élément de friture ne sera toléré.



PROCÉDURE DE GESTION DES MAISONNETTES 5 au 7 décembre 2025

Formulaire de demande – Besoins en électricité

Nom de l'exposant : _____

(Responsable sur place durant l'événement. Si plusieurs, ajouter les noms en annexe.)

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Besoins en électricité (maximum de 2 éléments)

Veuillez cocher les éléments de cuisson ou autre que vous désirez installer dans la maisonnette et inscrire le modèle pour chacun. Chaque circuit disponible peut supporter jusqu'à 15 ampères.

Cafetière : _____

Machine à popcorn : _____

Petit réfrigérateur : _____

Four à micro-ondes : _____

Autre 1 : _____

Autre 2 : _____

IMPORTANT : Lorsque votre liste de matériel est approuvée par la responsable du volet *Exposant du Marché de Noël de La Prairie*, **aucun matériel supplémentaire ne sera accepté**. Dans le cas du non-respect de cette clause, le dépôt sera retenu par la Ville.

La Prairie, le 25 février 2025

PROCÉDURE DE GESTION DES MAISONNETTES 5 au 7 décembre 2025



Formulaire de demande – Besoins en électricité

Nous, _____, après avoir pris connaissance de la
Nom de l'exposant responsable

présente procédure, nous engageons à respecter intégralement celle-ci ainsi que toutes obligations de l'exposant inscrites dans le document *Modalités générales*.

Signé à La Prairie, le _____ 20_____.

Par : _____
Signature

Nom en lettres moulées

SECTION RÉSERVÉE À LA VILLE DE LA PRAIRIE

En date du _____, la liste de matériel ainsi que les besoins en électricité ont été acceptés par la responsable du volet *Exposant du Marché de Noël de La Prairie* et validés par l'électricien de la Ville.

Anik Nesterenko, responsable volet *Exposants*

Simon Péladeau, électricien